

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU BARREAU DE MONTRÉAL (RÉSOLUTION) TENUE LE 11 MARS 2026**

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration est responsable, en vertu de l'article 68 (1) et (7) de la Loi sur le Barreau et de l'article 103.1 du Codes des professions, de fixer toute augmentation de la cotisation ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration doit déterminer s'il recommandera aux membres, lors de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2026, une augmentation de la cotisation pour l'exercice 2027-2028 ;

CONSIDÉRANT que dans un contexte de rattrapage historique et d'ajustement aux réalités financières du Barreau de Montréal, une nouvelle hausse doit tenir compte de la capacité de payer des membres et de la stabilité financière de l'organisation ;

CONSIDÉRANT que le Conseil avait exprimé, lors de l'assemblée générale annuelle de 2021, son intention de recommander, à compter de l'exercice 2023-2024, une indexation annuelle minimale des cotisations selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de Montréal ;

CONSIDÉRANT que l'application d'une indexation fondée sur l'IPC constitue une approche transparente et cohérente avec les bonnes pratiques de saine gestion financière ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de

FIXER la cotisation 2027-2028 des membres du Barreau de Montréal selon les modalités suivantes :

une augmentation pour l'exercice 2027-2028 établie selon la moyenne de l'IPC de Montréal pour l'année 2025, soit 2,6 %.

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année et plus	Retraités
92 \$	128 \$	180 \$	215 \$	183 \$

Copie certifiée conforme



Me Sophie Estienne
Secrétaire du Conseil
Le 7 avril 2026

BARREAU DE MONTRÉAL
RÉSULTATS INTÉRIMAIRES 2025-2026

	RÉSULTATS 2025-2026 VS BUDGET		
	Résultats intérimaires 2025-2026	Budget 2025-2026	Écart
PRODUITS			
COTISATION DES MEMBRES	3 197 343 \$	3 103 903 \$	93 440 \$
PRODUIT DES VENTES	262 828 \$	269 722 \$	(6 894) \$
AMENDES	21 475 \$	12 000 \$	9 475 \$
COMMANDITE, ACTIVITÉS	91 503 \$	101 500 \$	(9 997) \$
REVENUS FINANCIERS	96 848 \$	166 394 \$	(69 546) \$
TOTAL PRODUITS	3 669 997 \$	3 653 519 \$	16 478 \$
CHARGES DE PROJETS			
RESSOURCES HUMAINES	2 257 601 \$	2 184 847 \$	(72 754) \$
ALLOCATION	121 731 \$	120 000 \$	(1 731) \$
HONORAIRES	330 612 \$	483 225 \$	152 613 \$
FRAIS REPRÉSENTATION	46 744 \$	41 458 \$	(5 286) \$
COMMANDITE, ACTIVITÉS	49 875 \$	84 900 \$	35 025 \$
FRAIS ADMINISTRATIFS	256 362 \$	320 933 \$	64 571 \$
LOCAUX ET FRAIS CONNEXES	99 748 \$	128 408 \$	28 660 \$
SOUTIEN FINANCIER	265 123 \$	338 505 \$	73 382 \$
FRAIS FINANCIER	99 576 \$	100 583 \$	1 007 \$
AMORTISSEMENT	173 230 \$	162 520 \$	(10 710) \$
TOTAL CHARGES	3 700 602 \$	3 965 379 \$	264 777 \$
RÉSULTAT (PERTE) NETTE	(30 605) \$	(311 860) \$	281 255 \$

En date du 8 avril 2026